

MONTEUX !!

Le mardi 14 janvier 2025, M. le ministre de l'Intérieur a adressé une circulaire aux préfets de Mayotte et de la Réunion ayant pour objet « soutien aux agents du ministère de l'Intérieur affectés à Mayotte et à leurs familles ».

Cette circulaire était attendue par nos collègues en poste sur Mayotte et par notre syndicat national. Malheureusement, le contenu ne correspond pas à nos attentes!!

Face aux mécontentements de nos collègues, nos représentants locaux FO PREF SMI ont été reçu, le 15 janvier, par le secrétaire général de la préfecture.



Nos délégués ont rappelé que l'aide exceptionnelle de 2 500€ doit être attribuée à tous les agents dans les meilleurs délais sans condition (assurés ou non). La situation actuelle nous parait inéquitable entre fonctionnaires d'Etat, du fait que des personnels d'autres ministères l'ont déjà perçue.

Pour FO PREF SMI, cette distinction entre fonctionnaires d'Etat est INACCEPTABLE !!

Nos collègues sont gravement touchés matériellement, psychologiquement, physiquement, et économiquement.

Nos collègues de MAYOTTE sont prêts à monter des actions localement pour dénoncer ce manque de reconnaissance à leur égard.

NOTRE SYNDICAT NATIONAL FO PREF SMI RESTE AUX COTES DE NOS COLLEGUES DE MAYOTTE





